

# patrimoine.

**patrimoine.lorient.bzh**  
Archives et patrimoine, ville d'art et d'histoire

- [Facebook](#)
- [Instagram](#)

## [Billetterie](#)

- [Recherche](#)
- [Anita Conti](#)
- [Expositions](#)
- [Histoire](#)
- [Archives en ligne](#)
- [Images en ligne](#)
- [Incontournables](#)
- [Billetterie](#)

1. [Accueil](#)
2. [Histoire](#)
3. [Guerres](#)
4. [Première Guerre mondiale](#)
5. Mobilisation

## Mobilisation



[UNE VILLE](#)

[MILITAIRE](#)



[\*\*LES HÔPITAUX\*\*](#)



[\*\*LES PORTS\*\*](#)

## **Lorient entre en guerre**

Le 1<sup>er</sup> août 1914, à 15 heures, le canon de l'arsenal tonne. Au même moment des affiches sont placardées à la Poste et dans la vitrine du Nouvelliste du Morbihan puis dans toute la ville. Celles-ci annoncent l'ordre de mobilisation des armées, des animaux, voitures et harnais. La nouvelle est accueillie dans le calme. Les prêtres font immédiatement savoir qu'ils se mettent à l'entière disposition des soldats et marins pour leur administrer les sacrements.

Lorient est une ville de garnisons habituée aux grandes manœuvres et compte huit sociétés de préparation militaire depuis 1908. Après des années de préparation, la mobilisation est donc rapide et efficace. Chacun possède un livret militaire, avec un fascicule de mobilisation qui indique le jour de mobilisation, le dépôt dans lequel se rendre et le mode transport : par voie ferrée si le fascicule est de couleur rose, par la route s'il est de couleur verte, possibilité aussi par mer pour gagner un dépôt lorientais.

De nombreux bateaux partent de Lorient, notamment vers Gâvres, Riantec et Plouhinec pour y embarquer les soldats appelés. Les hommes affluent vers les dépôts. Ils sont 22 000 rassemblés dans différents bâtiments : les écoles, le lycée, le collège de jeunes filles, les magasins généraux, les glacières, le théâtre, le cinéma-Pathé, les usines Delory, Carnoy, Béziers, les garages, les patronages des rues Philippe, Française et Claire Droneau, la criée... Ils y attendent d'être incorporés, habillés, équipés et armés.

Le soldat reçoit un sac d'environ 28 à 30 kilos comprenant : une gamelle, un quart, des couverts, un bidon de 1 litre, une lanterne pliante, un nécessaire à couture, un caleçon, une chemise, une cravate, un mouchoir, une ceinture, un ouvre-boîte, un rasoir, une boîte de balles... Il est équipé d'un fusil Lebel et de sa cartouchière, d'une épée baïonnette à triple

arête. L'arsenal de la rue du Couëdic livre des dizaines de milliers de fusils. Les marins transformés en fantassins sont quelque peu désorientés.

Chacun appelé possède un livret militaire, avec un fascicule de mobilisation qui indique le jour de mobilisation, le dépôt dans lequel se rendre et le mode transport : par voie ferrée si le fascicule est de couleur rose, par la route s'il est de couleur verte, possibilité aussi par mer pour gagner un dépôt lorientais.

Les différents régiments lorientais partent dans la semaine, dès le 4 août pour le 88<sup>e</sup> RIT. Les 5 et 6 août, c'est au tour des 262<sup>e</sup>, 62<sup>e</sup> RI et 1<sup>er</sup> RAC de quitter la ville, au son de la Marseillaise et du Chant du départ. La locomotive du train qui les emporte est décorée de drapeaux tricolores, de gerbes de fleurs et d'inscriptions écrites à la craie : « Train de plaisir pour Berlin - Section des anti-neurasthéniques - Cochon à tuer et Tête à couper. » Enfin, le 16 août la brigade des fusiliers-marins quitte l'arsenal. Sur le parcours jusqu'à la gare, les femmes les accompagnent, en leur glissant au passage victuailles, linge et baisers...

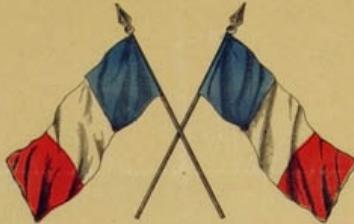
Les soldats sont très enthousiastes dans les premiers temps, comme le sous-officier Victor Jullien, du 1<sup>er</sup> régiment d'artillerie coloniale qui écrit le 10 août 1914 à sa tante, madame Ségaux, 116 rue Carnot à Lorient : « Nous roulons vers une destination inconnue acclamés sur notre passage. Sommes très heureux d'aller combattre. Mille baisers et Vive la France ! »

Le Nouvelliste du Morbihan souligne aussi cet enthousiasme et la ferveur patriotique des Lorientais. Toutefois, un incident se produit le 6 août, lors du départ du 262<sup>e</sup> régiment d'infanterie. Jean Ihuel, ouvrier à l'arsenal, crie « À bas la guerre ! », « Vive l'Allemagne ! ». Le libertaire passe en conseil de guerre le 19 août et est remis en liberté provisoire deux jours plus tard. C'est l'une des rares manifestations contestataires recensées en Bretagne.

L'heure est à l'union sacrée. Dans la séance du 10 août 1914, le conseil municipal assure au Président et au gouvernement son entière confiance « sans distinction de partis, étroitement unis dans un même élan patriotique ». Attitude confirmée par le conseil d'arrondissement de Lorient dans sa session du 11 août 1914 qui « constate avec joie que toutes les querelles de partis disparaissent pour faire place à l'union de tous les citoyens ».

Le patriotisme n'empêche pas une certaine lucidité quant au déroulement de la guerre. Le lieutenant Lucien Busson écrit le 1<sup>er</sup> août 1914 à son épouse : « Avant que je parte, je te ferai mes recommandations, ce seront probablement les dernières, car la consommation en officiers sera certainement effroyable. ». Il est tué le 14 septembre 1914 dans la Marne.

# ARMÉE DE TERRE ET ARMÉE DE MER



## ORDRE DE MOBILISATION GÉNÉRALE

Par décret du Président de la République, la mobilisation des armées de terre et de mer est ordonnée, ainsi que la réquisition des animaux, voitures et harnais nécessaires au complément de ces armées.

Le premier jour de la mobilisation est le 21 Août 1914

Tout Français soumis aux obligations militaires doit, sous peine d'être puni avec toute la rigueur des lois, obéir aux prescriptions du **FASCICULE DE MOBILISATION** (pages coloriées placées dans son livret).

Sont visés par le présent ordre **TOUS LES HOMMES** non présents sous les Drapeaux et appartenant :

**1<sup>o</sup>** à l'**ARMÉE DE TERRE** y compris les **TROUPES COLONIALES** et les hommes des **SERVICES AUXILIAIRES**;

**2<sup>o</sup>** à l'**ARMÉE DE MER** y compris les **INSCRITS MARITIMES** et les **ARMURIERS** de la **MARINE**.

Les Autorités civiles et militaires sont responsables de l'exécution du présent décret.

*Le Ministre de la Guerre.*



*Le Ministre de la Marine.*



IMPRIMERIE NATIONALE — 1914-155-1008



Secrétaires du bureau de recrutement militaire de Lorient

# FASCICULE DE MOBILISATION

(Modèle A 1.)

11. Région.  
Subdivision de  
**LORIENT**

Classe 1909

NUMÉRO  
au Contrôle spécial :  
271

Nom ..

*Huitel*

Prénoms :

*Jules Marie*

Grade : (1) **soldat**

domicilié a

*Saderen*

canton d

*telz*

Département d

**Morbihan**

(2)

**Régiment d'Infanterie**

Stationné a (3)

*Lorient*

Numéro au répertoire du corps :

**7211**

<sup>c</sup> Bataillon.

<sup>1</sup> Compagnie.

<sup>2</sup> Escadron.

<sup>3</sup> Batterie.

**VOIR L'ORDRE DE ROUTE PAGE 3 DU PRÉSENT FASCICULE.**

Voir les renvois au verso.



La mobilisation à Lorient en 1914. Une croix devant le Lorientais Jules Blanloeil. Mention manuscrite : "Combien en restera-t-il 24 heures après ?"



# **Horaires d'ouverture**

## **Hôtel Gabriel**

**Fermeture de l'Hôtel Gabriel pour travaux.**

**Les jardins de l'Hôtel Gabriel restent ouverts.**

**La salle de lecture des Archives municipales est ouverte, sur rendez-vous uniquement,  
du mardi au jeudi après-midi, de 14h à 17h.  
02 97 02 23 29 - [archives@lorient.bzh](mailto:archives@lorient.bzh)**

**[Contacter le Patrimoine](#)**

**[Contacter les Archives municipales](#)**

## **Kiosque**



© 2018 - Site officiel des Archives et du patrimoine de la Ville de Lorient

- [Plan du site](#)
- [Données personnelles](#)
- [Mentions légales](#)
- [Contact](#)
  
- [Imprimer](#)

- [PDF](#)
- [Partager](#)  
[Facebook](#)[Twitter](#)[Addthis](#)

[Retour en haut](#)